

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2024
PROCES-VERBAL PREPARATOIRE

Les Commissions thématiques se sont réunies :

- 11/09/2024 Commission Aménagement,
- 17/09/2024, Commission Ressources,
- 25/09/2024, Commission Solidarité Jeunesse,

Le 30 septembre 2024 à 18 heures 45, le Conseil municipal, légalement convoqué le 24 septembre 2024, s'est réuni à La Numéro 3, en séance publique, sous la présidence de Monsieur MIOSEC Sébastien, Maire.

Etaient présents (25) : S. MIOSEC, J. TALGORN, C. HUS, V. PRUVOST, F. PENCHE, D. CADO, A. MARSILLE, V. PENNOBER, C. HENNÉ, C. FLORIT, D. LE NOC, B. LE COZ, O. BARBEDETTE, S. LE BRETON, S. LE SQUER, J. FURIC (arrivé à 19H04, point n°V), C. POULHALEC, C. CIAPA, E. HERNIGOU, G. PILORGÉ, S. LANGLAIS, K. LE CARRE, C. MESTRES, Y. GUILLOU

Absents représentés (1) : C. NERZIC par E. HERNIGOU

Absent non représenté (0)

O. BARBEDETTE est nommé secrétaire de séance.

<i>Décompte des présences à l'ouverture de la séance</i>		
<i>Afférents</i>	<i>Présents</i>	<i>Votants</i>
26	24	24(+1)

Adoption du Procès-verbal de la séance précédente à l'unanimité.

Ordre du jour

- I. RESSOURCES – Point d'étape sur le projet de chaudière bois porté par la SPL BER et avance de fonds 2
- II. RESSOURCES – Adoption du tableau de remboursement de la quote-part de l'emprunt des travaux du port par le budget annexe ports 2
- III. RESSOURCES – Décisions modificatives portant prise en compte des crédits de l'emprunt des travaux du port 2
- IV. RESSOURCES – Mesures de publicité dans le cadre du renouvellement de l'Autorisation d'Occupation Temporaire d'un local commercial au Port du Bélon..... 2
- V. RESSOURCES – Répartition des charges de personnels affectés aux ports sur le budget annexe 3
- VI. RESSOURCES – Avenant à l'assurance du personnel pour la période 2025-2026 3
- VII. RESSOURCES – Convention avec l'ADMR pour l'occupation à titre gracieux d'un local à Ty Forn 3
- VIII. AMENAGEMENT – Nomination et numérotage des rues et voies communales 3
- IX. AMENAGEMENT – Avenant n°3 à la convention avec Quimperlé Communauté concernant le service mutualisé d'application du droit des sols (ADS) 4
- X. RESSOURCES – Admission en non-valeur pour le budget Mairie et le budget Ports..... 4
- XI. DIVERS – DECISIONS L 2122-22 : COMPTE-RENDU 4

I. RESSOURCES – Point d'étape sur le projet de chaudière bois porté par la SPL BER et avance de fonds

Il est proposé au conseil municipal :

- D'accepter la convention d'apport en compte courant d'associé avec la SPL BER pour la réalisation du projet de chaufferie bois qui fait l'objet d'une DSP,
- D'autoriser M. le Maire à signer la présente convention.

<i>E. HERNIGOU ne prend pas part au vote.</i>		
<i>Afférents</i>	<i>Présents</i>	<i>Votants</i>
26	24	23

Adopté à l'unanimité

II. RESSOURCES – Adoption du tableau de remboursement de la quote-part de l'emprunt des travaux du port par le budget annexe ports

Il est proposé au conseil municipal :

- D'adopter le tableau de remboursement du budget annexe Ports vers le budget Principal dans le cadre de la participation du budget port aux travaux de réhabilitation du quai et de la cale de Rosbras.
- De programmer l'inscription de cette dépense au budget des ports pour la période référencée, et d'inscrire les recettes correspondantes au budget principal.

Adopté à l'unanimité

III. RESSOURCES – Décisions modificatives portant prise en compte des crédits de l'emprunt des travaux du port

Il est proposé au conseil municipal d'adopter les décisions modificatives exposées ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

IV. RESSOURCES – Mesures de publicité dans le cadre du renouvellement de l'Autorisation d'Occupation Temporaire d'un local commercial au Port du Bélon

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à lancer une procédure de publicité et de mise en concurrence pour l'attribution d'un nouveau titre d'occupation du domaine public au port du Bélon.

Adopté à l'unanimité

Remarques et Commentaires :

Arrivée de J.FURIC à 19H04.

Arrivée de J. FURIC à 19H04, à compter du point n°V. Il en résulte : .		
Afférents	Présents	Votants
26	25	24(+1)

V. RESSOURCES – Répartition des charges de personnels affectés aux ports sur le budget annexe

Il est proposé au conseil municipal d'adopter cette répartition avec prise d'effet de celle-ci rétroactivement à partir du 1er janvier 2024.

Adopté à l'unanimité

VI. RESSOURCES – Avenant à l'assurance du personnel pour la période 2025-2026

Tenant compte des éléments comparatifs étudiés en commission ressources, il est proposé au conseil municipal d'approuver l'avenant n°2 au contrat d'assurance statutaire du personnel avec Groupama (CIGAC) pour l'année 2024.

Adopté à l'unanimité

VII. RESSOURCES – Convention avec l'ADMR pour l'occupation à titre gracieux d'un local à Ty Forn

Il est proposé au conseil municipal de renouveler la convention pour une période de 3 ans à compter du 15 décembre 2024.

Adopté à l'unanimité

VIII. AMENAGEMENT – Nomination et numérotage des rues et voies communales

Il est proposé au conseil municipal d'adopter le référentiel de dénomination des rues, lieux-dits et hameaux référencé dans l'annexe jointe.

Adopté à l'unanimité

IX. AMENAGEMENT – Avenant n°3 à la convention avec Quimperlé Communauté concernant le service mutualisé d'application du droit des sols (ADS)

Il est proposé au conseil municipal :

- D'approuver l'avenant à la convention de mutualisation du service commun relatif au droit des sols,
- D'autoriser M. le Maire à signer l'avenant à la convention.

Adopté à l'unanimité

X. RESSOURCES – Admission en non-valeur pour le budget Mairie et le budget Ports

Il est proposé au conseil municipal :

- d'accepter la proposition d'admission en non-valeur pour le budget Mairie d'un montant de 1013,61€ et d'accepter la proposition d'admission en non-valeur pour le budget Ports d'un montant de 107,35€.
- D'autoriser M. le Maire à réaliser les écritures comptables relatives à ces deux admissions.

Adopté à l'unanimité

XI. DIVERS – DECISIONS L 2122-22 : COMPTE-RENDU

Le 06/06/2024

Passé et signé une convention avec le SDEF pour procéder aux travaux de rénovation du mât et de la lanterne n°163 située rue Stang Reo pour un montant de 1350€ HT.

Le 24/06/2024

Passé et signé avec Antargaz pour la fourniture de gaz propane liquéfié pour la salle des fêtes La Numéro 3. Le contrat est consenti pour une durée de 3 ans pour la livraison de 5 tonnes par an à 890€ HT la tonne. En complément, une maintenance de la cuve est réalisée pour 150€ HT par an.

Le 24/06/2024

Passé et signé avec Antargaz pour la fourniture de gaz propane liquéfié pour la salle polyvalente. Le contrat est consenti pour une durée de 3 ans pour la livraison de 5,40 tonnes par an à 890€ HT la tonne. En complément, une maintenance de la cuve est réalisée pour 150€ HT par an.

Le 24/06/2024

Passé et signé avec Antargaz pour la fourniture de gaz propane liquéfié pour le restaurant scolaire. Le contrat est consenti pour une durée de 3 ans pour la livraison de 4,80 tonnes par an à 890€ HT la tonne. En complément, une maintenance de la cuve est réalisée pour 150€ HT par an.

Le 20/08/2024,

Annulant et remplaçant la décision du 10 juin 2024 portant contractualisation avec l'association « Open the road » pour la prestation de du groupe du même nom à l'occasion de la fête de la musique du 22 juin 2024 sur la commune de Riec-sur-Bélon.

Le 26/08/2024,

Passe et signe avec l'entreprise Ricouard Bus et Cars une convention de transports pour assurer une navette entre l'école de Coat Pin et la salle polyvalente ou la médiathèque.

Précise que la convention est souscrite pour l'année scolaire.

Indique que le prix du transfert pour l'année scolaire 2024/2025 est de 99.00 € TTC par navette.

Annexe n°5: les déclarations d'intention d'aliéner période Juillet et Août 2024

Annexe n°6 : PC, DP et CU Juillet et Août 2024